

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2025/15

Objet : Subventions aux associations 2025

Date de convocation : 07 mars 2025

Date d'affichage : 07 mars 2025

Date de réunion : 20 mars 2025

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt mars à 20h06, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Mme BEURRIER Aline est nommée secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2025, pour un montant total de 23600 € suivant le détail annexé à la présente délibération. Les subventions seront versées aux associations qui en feront la demande. A cette demande, devra être joint le nombre d'enfants de la commune, utilisateurs de l'association ainsi que les comptes financiers.
- PRECISE que cette somme sera imputée à l'article 65748 du budget primitif principal 2025.

Fait et délibéré en mairie,

Le 20/03/2025

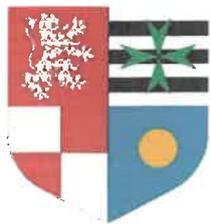
Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du





SUBVENTIONS 2025 - article 65748

Annexé à la délibération n°2025/15 du 20 mars 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE	NOM	NOMBRE DE BD	VOTE 2025
65748	ZINZINS	40/90	300 €
65748	ECOLE BLV		2 600 €
65748	Sou Dommartin		450 €
65748	Chasseurs Dom	20/23	300 €
65748	Cantine Dom	53 familles	10 100 €
	sous réserve de leur bilan financier		1 600 €
65748	Passion Patrimoine	12sur22	200 €
	subvention exceptionnelle		2 000 €
65748	Comité des fêtes		2 000 €
65748	Sou Bâgé	35/35	1 500 €
65748	Union bouliste	39/72	250 €
65748	Chats libres	12 chats BD	200 €
65748	Club de l'amitié	48/48	200 €
65748	UM3BD	39/70	800 €
65748	Dyn'ami'c	19/19	400 €
65748	LANDRE Bertrand		400 €
65748	Poulnard express théâtre	4 sur 8	300 €
65748	TOTAL		23 600 €